

PROTOCOLE SANITAIRE - SPECQUE 2022

Nous souhaitons attirer l'attention des participants sur l'importance de ce protocole sanitaire afin d'assurer le bon déroulement de l'édition 2022 de la SPECQUE à Québec. En effet, la coopération de tous et toutes afin de minimiser les risques à la santé et la sécurité des autres. Merci de votre compréhension.

0. Informations générales sur le protocole sanitaire de la SPECQUE Québec 2022

Le présent protocole sanitaire est mis en application afin d'assurer la sécurité de tous et toutes lors de la simulation, et principalement pour les personnes les plus vulnérables à la maladie à coronavirus (COVID-19).

Le présent protocole peut changer sans préavis pour respecter les consignes les plus à jour de la santé publique du Québec et du Canada ou de l'Université Laval (où se déroulera la SPECQUE).

En plus du présent protocole, vous êtes tenus de respecter les consignes de la santé publique du Canada, du Québec et de l'Université Laval et des autres organisations avec lesquels vous ferez affaire durant votre séjour (transport en commun, commerces, etc.).

Le Conseil d'administration de la SPECQUE 2022 se réserve le droit d'expulser un participant qui ne respecterait pas le protocole sanitaire en vigueur.

De plus, nous vous rappelons que l'association SPECQUE n'est en aucun cas responsable de toute éclosion de la maladie à coronavirus (COVID-19). Vous avez connaissance des risques encourus, l'association SPECQUE et les membres de son conseil d'administration ne pourront pas être tenus responsables à cet égard.

Par ailleurs, l'association SPECQUE et son Conseil d'administration n'est pas responsable des démarches administratives et légales qui pourraient vous incomber. Vous devrez assumer la gestion de toute démarche reliée à la maladie à coronavirus (COVID-19).

Dès lors, le Conseil d'administration de la SPECQUE vous recommande d'être assuré/couvert par une assurance (type assurance-voyage ou autre) afin de couvrir les coûts importants qui pourraient survenir si vous tombez malades, notamment en cas d'hospitalisation. Vous êtes entièrement responsables des coûts qui pourraient vous être facturés pour vos soins au Québec et au Canada. L'association SPECQUE et son Conseil d'administration n'assumera aucun de ces coûts. Nous vous recommandons également d'être couverts par des assurances-annulation pour votre moyen de transport si vous deviez tomber malade avant votre départ pour le Québec.

Après ces informations générales, voici le protocole sanitaire détaillé :

1. Obligation vaccinale

La Simulation du parlement européen Canada-Québec-Europe (SPECQUE), édition 2022, n'impose pas d'exigence particulière quant au statut vaccinal de ses participants concernant la maladie à coronavirus (COVID-19). Cependant, nous souhaitons rappeler aux participants qu'à ce jour, le Gouvernement du Canada requiert d'avoir un statut vaccinal complet contre la COVID-19 afin de pouvoir entrer sur le territoire du Canada (par voie aérienne, maritime ou terrestre). Pour davantage d'informations, veuillez consulter le site du Gouvernement du Canada : <https://voyage.gc.ca/voyage-covid/voyage-restrictions/voyageurs-vaccines-covid-entrent-canada>. Dès lors, comme cela fut rappelé précédemment, nous vous invitons à vous mettre en règle à ce sujet le cas échéant afin de pouvoir entrer sur le territoire du Canada.

2. Tests de dépistage COVID-19

La SPECQUE, édition 2022, n'imposera pas de test de dépistage de la maladie à coronavirus (COVID-19) avant la simulation, comme ce fut le cas l'an passé à l'édition 2021 à Amiens. En ce qui concerne les règles de voyages fédérales, les tests préalables à l'entrée ne sont pas exigés pour les voyageurs entièrement vaccinés qui entrent au Canada par voie terrestre, aérienne ou maritime. Cependant, il est probable (avec les informations dont nous disposons actuellement) que vous deviez vous soumettre à un test de dépistage à votre arrivée à l'aéroport au Canada. Ce test est aléatoire et n'est donc pas requis d'office. De plus, les tests aléatoires à l'arrivée à l'aéroport sont actuellement suspendus depuis le 11 juin jusqu'au 30 juin 2022. Il est possible que cette suspension soit prolongée, mais cela n'est en aucun cas confirmé. Pour des informations plus précises, voyez : <https://voyage.gc.ca/voyage-covid/voyage-restrictions/voyageurs-vaccines-covid-entrent-canada#arrivee>.

Dès lors, nous vous recommandons d'être prudent quant à vos contacts la semaine précédant la simulation, et ce afin de minimiser votre risque de contamination et donc protéger au plus les participants les plus vulnérables. Nous vous recommandons par ailleurs de réaliser un test de dépistage (type autotest rapide) **avant** le début de la simulation, afin de vous assurer que vous n'êtes pas contaminé et d'éviter de mettre à risque d'autres participants.

Par ailleurs, si durant la simulation vous rapportez que vous avez des symptômes de la maladie à coronavirus (COVID-19) (voir point 3 « Rapport des symptômes »), vous devrez vous soumettre à un test de dépistage de la maladie à coronavirus (COVID-19). Il est de votre responsabilité de réaliser ce test et de nous communiquer le résultat obtenu. Nous vous conseillons **fortement** d'emporter avec vous des autotests (deux par personne au minimum) à réaliser vous-mêmes afin de vous dépister le cas échéant. Si vous n'avez pas pris d'autotest avec vous, vous devrez réaliser un test de dépistage sur place, à vos frais. La simulation n'est pas responsable de vous fournir un test de dépistage si des symptômes apparaissent, il est donc primordial de prévoir ce matériel avant votre départ pour le Québec (d'autant plus que

ce type de tests peut être très onéreux au Québec). Si le résultat du test est négatif, vous serez admis à continuer à participer à la simulation, avec une vigilance accrue quant à vos contacts sociaux (voir point 5 « Port du masque ») et en prêtant attention à l'évolution de vos symptômes. Si le test est positif, vous devrez vous retirer de la simulation et vous mettre immédiatement en quarantaine (voir point 4 « Quarantaine »).

3. Rapport des symptômes

Il vous sera demandé de remplir un formulaire d'autoévaluation de vos symptômes de la maladie à coronavirus (COVID-19) et ce, trente (30) minutes avant chaque début de session de simulation. L'accès à la salle de simulation pourra vous être refusé si vous n'avez pas rempli ce formulaire à temps. Le lien d'accès à ce formulaire vous sera communiqué au moment venu. Nous comptons sur votre collaboration et sur votre honnêteté lorsque vous remplirez ce formulaire. Si des symptômes apparaissent, vous devrez nous le notifier par ce formulaire, effectuer un test de dépistage et si celui-ci est positif, vous devrez vous mettre en quarantaine.

4. Quarantaine

Si le résultat de votre test de dépistage à la COVID-19 est positif à la suite d'apparition de symptômes, vous devrez vous mettre en quarantaine. Les Résidences de l'Université Laval, auxquelles vous logerez en temps normal durant la simulation, ne permettent pas à ses occupants de réaliser leur quarantaine sur place. Il est donc de votre responsabilité de vous mettre en quarantaine dans un endroit autorisé et qui vous convient personnellement en dehors des Résidences de l'Université Laval, comme dans un hôtel ou un appartement (ex : AirBnb). Vous êtes par ailleurs invités à suivre les règles provinciales de mise en quarantaine, disponibles ici : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement>.

5. Port du masque ou du couvre-visage

Le port du masque ou d'un couvre-visage n'est généralement plus obligatoire au Québec. Toutefois, si des symptômes de la maladie à coronavirus (COVID-19) apparaissent, nous vous recommandons **fortement** de porter un masque dans l'attente de réaliser un test de dépistage. Si celui-ci est positif, vous devrez porter un masque jusqu'à votre mise en quarantaine. Si celui-ci est négatif, nous vous recommandons **fortement** d'être prudent dans vos contacts sociaux et de porter le masque lors de vos interactions sociales. Il vous sera également demandé de porter un masque durant la simulation si vous avez été en contact avec une personne déclarée positive à la maladie à coronavirus (COVID-19).

Plus généralement, nous vous encourageons à porter un masque tout au long de la simulation, et ce afin de minimiser les risques pour les participants les plus vulnérables à la maladie à coronavirus (COVID-19). Le Conseil d'administration recommande par ailleurs aux personnes présentant des risques de complications ou étant plus vulnérables à la maladie à coronavirus (COVID-19) de porter un respirateur (type N95 ou FFP2) tout au long de la simulation, et ce,

selon leur volonté et leur sentiment de confort. Pour ce faire, nous vous recommandons d'emporter des respirateurs, des masques ou des couvre-visages avec vous lors de votre voyage afin d'éviter des dépenses onéreuses sur place. Nous comptons sur votre coopération et votre solidarité. Vous trouverez davantage d'informations quant au port du masque ou du couvre-visage ici : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/masque-ou-couvre-visage-covid-19/port-du-couvre-visage-dans-les-lieux-publics-covid-19>.

6. Processus de traçage

Si une personne est déclarée positive à un test de dépistage au COVID-19, celle-ci devra transmettre les informations des personnes avec qui elle a été en contact rapproché récemment, et qui sont donc à risque d'avoir été contaminées. Le Conseil d'administration de la SPECQUE contactera ces personnes de façon confidentielle et dans le respect de la vie privée de la personne positive afin de les prévenir du risque de contamination, et de leur demander de redoubler de prudence dans leurs interactions sociales et de porter un masque pour le reste de la simulation.

Le Conseil d'administration est conscient de la lourdeur de ce protocole pour les participants, mais il s'agit de la seule façon de protéger la communauté spécquoise, surtout les plus vulnérables d'entre nous. Nous faisons appel à vos valeurs de bienveillance et de solidarité spécquoise pour coopérer à la bonne mise en application de ce protocole lors de la simulation. Le succès de cette édition repose aussi sur vous et votre sens des responsabilités. Nous vous remercions pour votre compréhension, et avons hâte de vous retrouver à Québec (en toute sécurité) !

Votre dévoué Conseil d'administration de la SPECQUE édition Québec 2022.